

AA006

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 667 €

Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

# Comptabilisation des engagements de retraite

(selon la norme IAS 19)

## OBJECTIFS

- **Évaluer** ses engagements pour des régimes simples tels que les IFC
- **Calculer** les écarts actuariels et appliquer la règle du « corridor »
- **Comprendre** et savoir interpréter les écritures comptables

## PROGRAMME

### A. INTRODUCTION

1. Enjeux et passifs sociaux en France
2. Normes en contexte international
3. IFRS, normes IAS, application de la norme IAS 19 et recommandations du Conseil National de la Comptabilité

### B. NORME IAS 19

1. Champs couverts par la norme
2. Régimes des avantages postérieurs à l'emploi
3. Couvertures admises des engagements
4. Dernières évolutions envisagées par l'IASB

### C. CALCULS DES ENGAGEMENTS EN IAS 19

1. Lexique et méthode d'évaluation actuarielle
2. Règle d'attribution des droits et hypothèses actuarielles
3. Calcul de la durée moyenne de vie active résiduelle
4. Calcul de la projection des engagements
5. Écart actuariel sur les engagements
6. Coût des services passés

### D. RÈGLE DE L'ÉVALUATION DES ACTIFS DE COUVERTURE ET COMPTABILISATION EN IAS 19

1. Rappel de la réglementation fiscale
2. Comptabilisation au bilan ; au compte de résultat
3. Traitement des écarts actuariels et coût des services passés
4. Réduction, liquidation du régime
5. Première application de la norme
6. Informations obligatoires à communiquer par l'entreprise

### E. ÉTUDES DE CAS

## PUBLIC

- Inspecteurs, conseillers en vie collective
- Agents généraux, courtiers spécialistes en retraite
- Chargés d'études actuarielles
- Collaborateurs contrôle de gestion chargés de provisionnement
- Chargés d'études de produits de retraite collective

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.  
AA141 - AA142 - AA143

## POINTS FORTS



A partir d'exposés techniques du formateur, les participants s'entraînent à calculer les engagements selon la norme IAS 19.

## FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'actuariat, formateur/expert de l'Ifpass.

## SESSION(S) 2018

Paris,

12 et 13 mars   
8 et 9 novembre 

Disponible en régions  
sur demande

## PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.